

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article 4544-10 du Code du Travail: « Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées ».

L'arrêté du 26/04/2012 définit les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution

OBJECTIFS

- ◆ Connaître la réglementation électrique et les risques présentés par les installations conformément à la norme NFC 18-510.
- ◆ Mettre en application les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans un environnement présentant des risques électriques .

CONTENU :

◆ INTRODUCTION - GENERALITES

◆ RETOUR D'EXPERIENCE

Retour d'expérience : analyse commentée de situations/exemples rencontrés

- Analyse des accidents et presque accidents: processus et conséquences avérées potentielles;
- Pratiques professionnelles : analyse de risques et mesures de prévention;
- Effets du courant électrique sur le corps humain: électrisation, électrocution, brûlure;
- Habilitation: principe, symboles, limites de formalisation.

◆ MODULE BE MESURAGE-BE VERIFICATION-BR-BC-B1(V)-B2(V)-B2V ESSAI-BE ESSAI-HE ESSAI-H1(V)-H2(V)-H2V ESSAI-HC-HE MESURAGE-HE VERIFICATION: RAPPELS

- Acteurs concernés par les travaux ;
- Noms et limites des différents domaines de tension;
- Zones d'environnements et leurs limites;

- Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique;
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations;
- Opérations de consignation et documents associés
- Documents applicables dans le cadre des opérations;
- Mesures de prévention à observer lors d'une opération;
- Principes d'induction et de couplage capacitif et risques associés;
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

◆ MISE EN SITUATION PRATIQUE

- Application pratique des connaissances acquises

◆ CONTRÔLE DES ACQUIS

- Test d'évaluation (QCM)

◆ CONCLUSION

- Synthèse et évaluation de la formation.

METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine électrique et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, avec mises en situation basées sur des cas concrets.

PUBLIC CONCERNE :

Chargés de travaux et/ou d'intervention générale.
Personnel électricien effectuant des travaux d'entretien, de dépannage, des vérifications et des mesurages d'ordre électrique.

PRE-REQUIS:

Formation initiale travaux d'ordre électrique de même nature.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 9 personnes (maximum)

DUREE DE LA FORMATION :

Basse Tension : 1,5 jours (10 h30)

Haute Tension : 0.5 jour (3h30)

EVALUATION - REMARQUES :

Les acquis sont évalués sous forme de QCM

En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation au salarié.

La norme NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans.

MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.